

7. Finances

7. 1 Décisions budgétaires - Rapport sur les orientations budgétaires pour 2023

Les articles L2312-1 et D 2312-3 du code général des collectivités territoriales disposent que dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal le Rapport sur les orientations budgétaires, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Ce rapport décrit la situation financière de la France, les conséquences de l'inflation et les prévisions pour 2023. Il envisage les impacts du projet de loi de Finances 2023. Il présente ensuite tant pour le budget principal que pour les budgets annexes, les orientations budgétaires, le plan pluriannuel des investissements, la structure de la dette et la gestion prévisionnelle des effectifs.

La situation financière de la France et la loi de Finances 2023 :

Une inflation record,

La reprise économique qui a suivi la crise sanitaire aggravée par la guerre en Ukraine a eu pour conséquence une inflation forte dans tous les secteurs.

Sur un an¹, les prix de l'énergie ont augmenté de 17,9 % avec une hausse des produits pétroliers de 18,7 %. Les prix du gaz sont à +30,4 % et ceux de l'électricité s'accroissent de +10,7 %. Une légère décélération est constatée cet automne, en lien notamment avec l'augmentation des remises sur les carburants. Les prix des biens et services ont également été affectés (+9,9% sur l'alimentation). Cette inflation est annoncée comme étant installée dans la durée.

Néanmoins, le projet de loi de Finances estime que cette inflation s'établirait officiellement en 2022 à +5,3 % en moyenne annuelle. Elle resterait inférieure aux niveaux de nos partenaires européens. Sur l'ensemble de l'année, le bouclier tarifaire gaz et électricité, ainsi que la « remise carburant », permettraient de diminuer d'un peu plus de 2 points l'inflation. Ce chiffre serait encore plus important en ajoutant l'effet indirect de la limitation de l'inflation énergétique sur les prix des autres produits à la consommation.

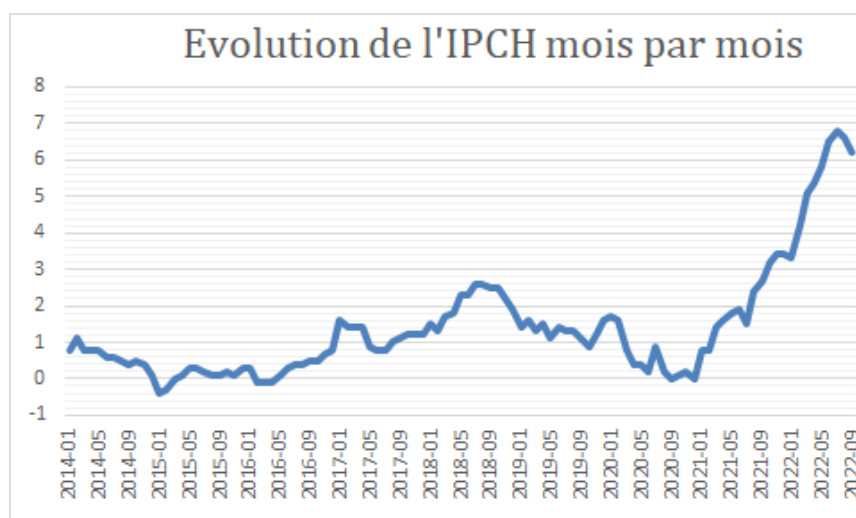
L'inflation s'établirait en 2023, à +4,2 % en moyenne annuelle. (IPCH²)

Années	Inflation Indice des prix à la consommation harmonisé	Croissance PIB
2017	1,2%	2,3%
2018	1,9%	1,7%
2019	0,9%	1,5%
2020	-0,3%	-8,0%
2021	1,60%	6,6%
2022	5,30%	2,7%
Prévision 2023	4,20%	1,0%

Cette forte augmentation des factures d'énergie impacte les ménages et également les collectivités locales, particulièrement concernées à proportion de leurs dépenses totales. L'association des maires de France a calculé que lorsque l'inflation est à +6 % globalement, elle représente pour les collectivités locales un impact de +11% d'augmentation des charges courantes.

¹ Comparaison de septembre 2021 à septembre 2022

² Indice des Prix de la Consommation Harmonisée



Sur le plan financier,

L'Etat est également impacté et voit ses frais financiers augmenter de 34%. Les obligations d'Etat à 10 ans (OAT) qui affichaient encore des taux négatifs fin 2021, ont approché fin octobre la barre des 3%.

Face à la hausse des taux d'intérêts, les banques centrales ont essayé de maintenir des taux d'usure¹ à des niveaux bas, pour soutenir la croissance. Les banques ne peuvent pas proposer des taux supérieurs à ce taux.

Le marché bancaire des collectivités locales :

- Les banques apportent des réponses très disparates, en fonction de la gestion de leur portefeuille dédié aux collectivités locales (enveloppe annuelle non consommée ou interactivité plus directe avec les marchés).
- Les délais de réponse peuvent être sensiblement différents d'une banque à l'autre.
- Enfin, la question cruciale est de savoir si les banques vont pouvoir maintenir des offres à taux fixe dans ce contexte ? À court terme, les collectivités peuvent recourir au taux révisable, moins impacté par le taux de l'usure et échanger ensuite ces taux révisables contre des taux fixes.

Sur le plan économique, la croissance du PIB a été arrêtée à 6 % en 2021 et est estimée à 4 % en 2022. La prévision de croissance est de 1% pour l'an prochain.

Enfin, concernant le déficit public du budget de l'Etat,

Il serait en 2023 à - 5,6%² du PIB. Pour mémoire, il était de 9% en 2020, puis de 6,5% en 2021. Le Gouvernement estime que la stabilité du déficit public serait permise du fait de la disparition pour 2023 des mesures d'urgence et des dépenses de relance de l'activité.

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Administrations centrales	- 5,4 %	- 5,6 %	- 5,2 %	- 4,7 %	- 4,5 %	- 4,3 %
Administrations sociales	0,5 %	0,8 %	0,8 %	0,7 %	0,8 %	1,0 %
Administrations locales	0,0 %	- 0,1 %	- 0,1 %	0,0 %	0,2 %	0,5 %

Au-delà de cette prévision affichée de l'État, on peut constater que l'essentiel des efforts à accomplir repose sur les administrations sociales et locales puisqu'il ne prévoit pas de faire mieux que -4,3% de déficit à horizon 2027.

L'intégration des éléments nationaux dans le prochain budget de la ville :

Au cours de l'automne 2022, un fonds de soutien « inflation » a été institué au profit des collectivités locales.

¹ Le **taux d'usure** correspond au taux d'intérêt maximum légal (ex : 4^{ème} Trim 2022 : 3,45% si prêt supérieur à 20 ans) que les établissements de crédit sont autorisés à pratiquer lorsqu'ils accordent un prêt. Le taux d'usure vise à protéger les emprunteurs. La Banque de France est en charge du calcul trimestriel du taux d'usure dont les modalités de calcul sont définies dans les différents textes juridiques de la législation française.

² Un **déficit public** est négatif lorsque les dépenses publiques pour une année sont supérieures aux recettes publiques ; le solde des finances publiques est alors négatif.

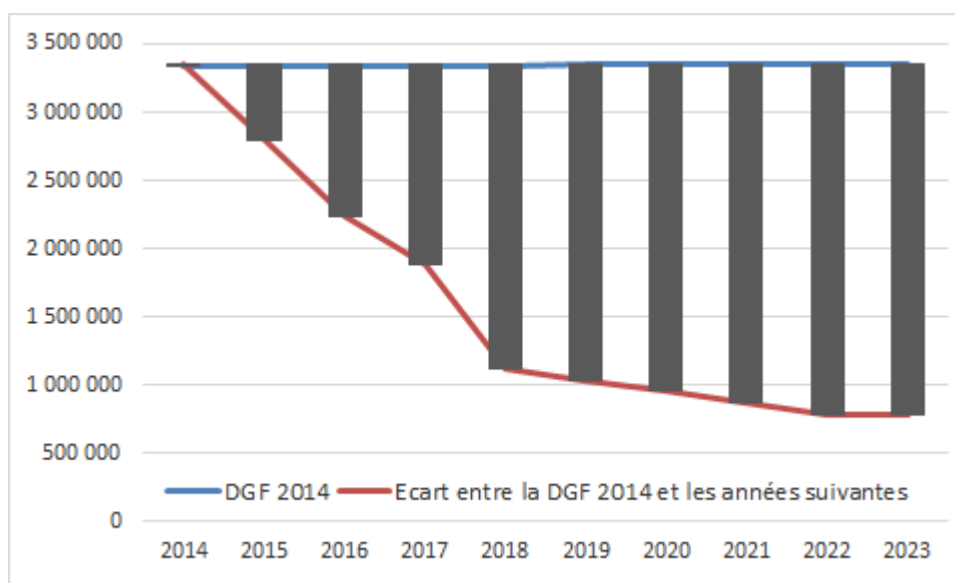
Il concerne l'exercice 2022 avec le versement d'un acompte en 2022 et du solde en 2023. Il se décompose en deux parties :

- Une aide aux hausses de charges énergétiques, alimentaires et de personnel de 2022 pour les collectivités ayant moins de 22% de taux d'épargne brut 2021, subissant plus de 25% de chute de cette épargne en 2022 occasionnée au moins pour moitié par les rubriques suscitées et disposant d'un potentiel financier inférieur à la moitié de leur strate. La prise en charge sera à 50% sur le personnel et 70% sur les achats concernés. La ville d'Evian n'est pour le moment pas éligible.
- Un amortisseur énergie avec la prise en charge de 50% de la hausse au-delà de 325€/Mwh. L'étude est en cours.

En 2023, la reconduction de ce dispositif est ciblée sur l'énergie, sous conditions, le dispositif couvrira 50% de la différence de prix. L'étude sera réalisée en 2023, aucune inscription budgétaire n'est envisagée pour le moment.

La DGF 2023 est classique avec une enveloppe globale inchangée, en dépit de l'inflation. Mais en deux temps, le gouvernement a ajouté 320 M€ affecté au bloc communal et 110 M€ pour la DSR¹. Cette année, le gouvernement a annoncé qu'il n'y aurait pas d'écèlement de la DGF forfaitaire en 2023, ce qui devrait faire porter la baisse sur la dotation de compensation des EPCI, seule variable d'ajustement restante.

A Evian, depuis 2015, l'écèlement est de 90 à 100 000 € par an et vient réduire la DGF. Si cet écèlement est réellement supprimé, la DGF devrait être maintenue à 777 307 €.

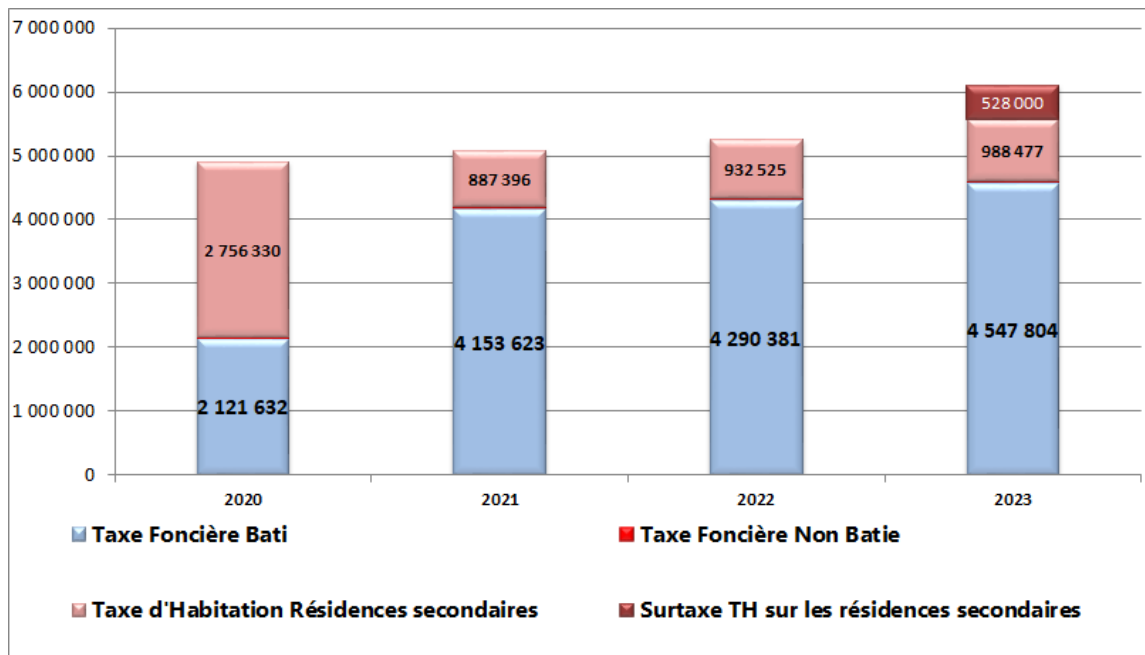


La revalorisation des bases fiscales est calculée chaque année par rapport à l'inflation constatée au mois de novembre. Cette année, ce taux devrait être de 6,5%. Un amendement pour le maintenir à 3,5% (comme en 2022) avait été adopté à l'assemblée nationale et a ensuite été retiré par les sénateurs. S'il est confirmé sans seuil, il permettra une augmentation des bases d'imposition. Cette variation redonne une dynamique à nos recettes fiscales, sans qu'il soit nécessaire d'augmenter le taux d'imposition.

Le budget 2023 sera donc construit avec un produit attendu autour de 6 108 000 €.

La ville a également délibéré pour instituer la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires avec une estimation des recettes à 528 000 € en 2023.

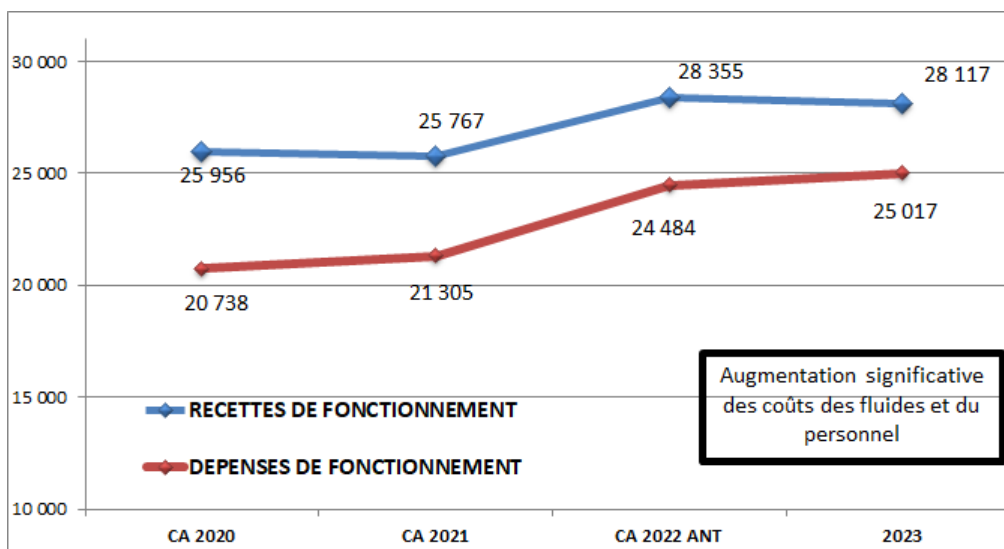
¹ Dotation de solidarité rurale (Non perçue par la Ville d'Evian)



Les autres éléments de la situation financière de la Ville d'Evian :

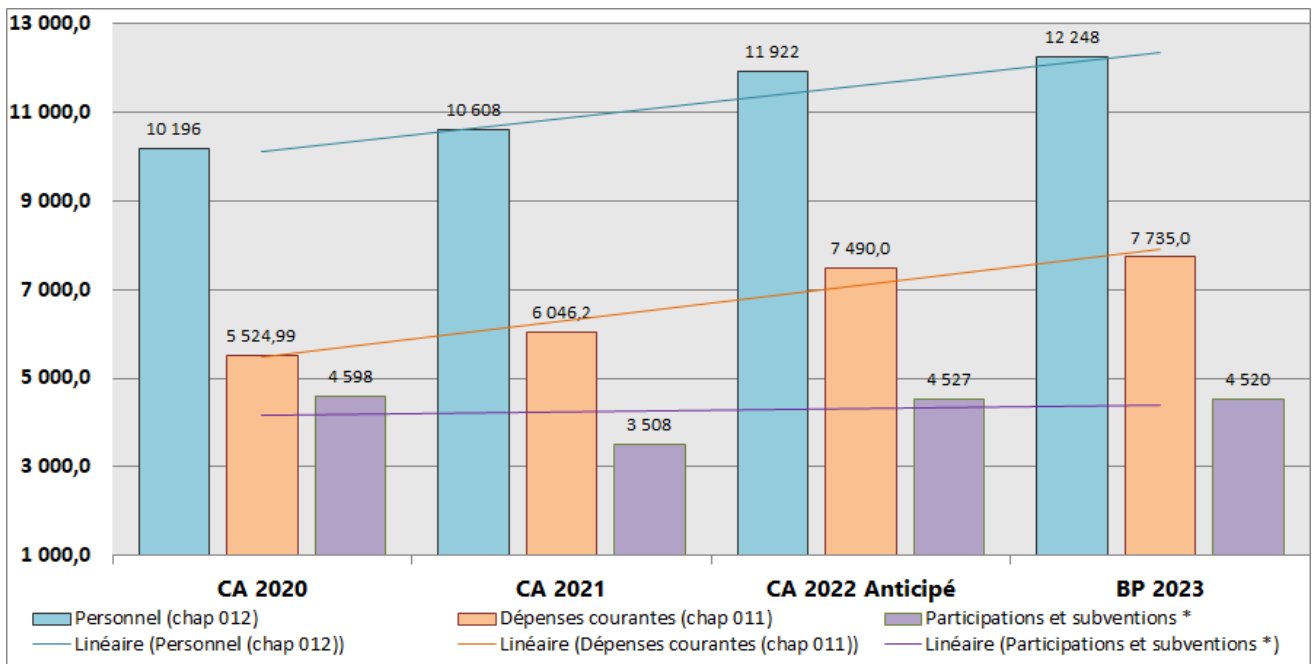
La Ville a eu en 2020 et 2021 deux années particulières où les recettes ont subi de fortes baisses. Les dépenses ont également été suffisamment contenues pour éviter le fameux effet de ciseau tant redouté.

Globalement en 2022, le montant anticipé de fin d'année des recettes laisse à penser que la situation est au niveau d'avant COVID à 28,3 M€, contrairement aux dépenses qui augmentent à un montant estimé à 24,4 M€. En 2023, le total des recettes pourrait représenter 28 000 000 €. Certaines recettes liées au COVID ont été perçues en 2022 et n'apparaîtront plus en 2023 comme le remboursement par l'ARS d'une partie des dépenses du centre de vaccination (163 000 €).



Du côté des dépenses de fonctionnement, la hausse de 2022 devrait être entre 13 et 14 % par rapport à 2021, avec + 12 % pour les dépenses de personnel, + 23 % pour les dépenses de gestion et - 2 % pour le chapitre Subventions et participations aux budgets annexes.

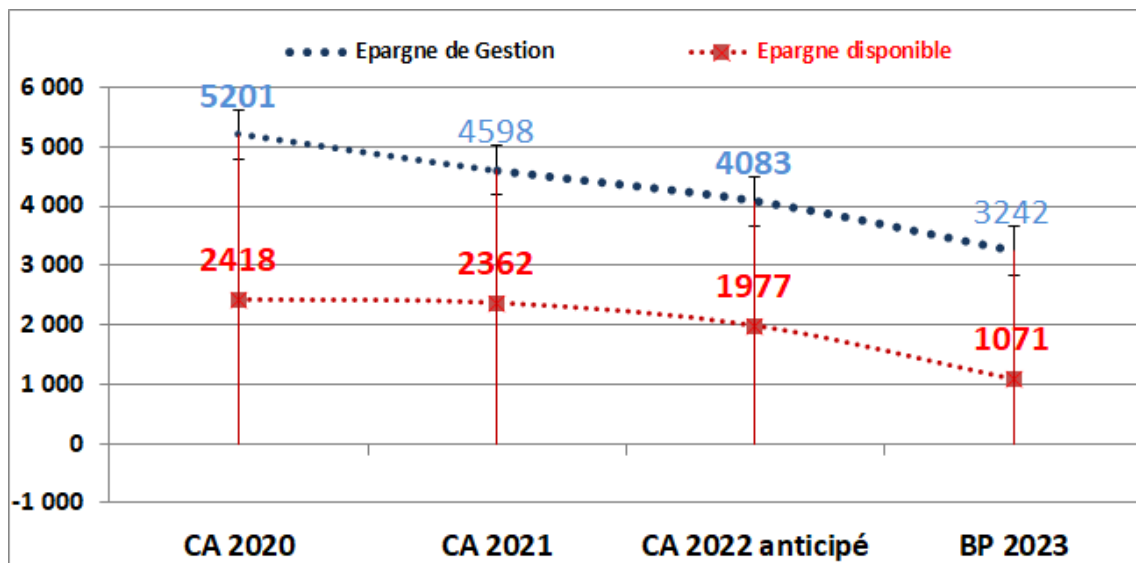
Les dépenses de fonctionnement 2023 devraient représenter un volume de 25 000 000 €, soit une hausse de 2,6% de BP à BP. Cette augmentation sera répartie entre le chapitre Ressources humaines, du fait de l'impact en année pleine de l'augmentation de 3,5 % du point d'indice des agents de la fonction publique, depuis le 1^{er} juillet et l'impact de l'inflation sur les dépenses courantes, avec une hausse des dépenses de fluides estimée à +33 % et compensée par une forte contrainte sur les crédits des services, réduisant l'augmentation de ce chapitre à 3,4%.



Un exposé détaillé sera réalisé lors de la présentation des comptes administratifs au conseil municipal.

Les niveaux d'épargne :

Pour mémoire, l'épargne de gestion est le solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement (hors intérêts de la dette). L'épargne disponible correspond à cette épargne de gestion moins l'annuité de la dette (intérêts et capital), elle constitue la ressource pour investir appelée aussi l'**autofinancement** ou la CAF.



Chaque année, en toute logique, le compte administratif enregistre moins de dépenses que prévu et parfois des recettes supplémentaires. Il est néanmoins nécessaire de rester prudent puisqu'il n'est pas acquis d'avoir plus de recettes que celles escomptées.

Investissements pluriannuels :

Le plan pluri annuel des investissements (PPI) est présenté ci-dessous avec les dépenses récurrentes des services réparties par enveloppe budgétaire annuelle et les opérations identifiées .

Dépenses récurrentes enveloppes des services					AP / CP			
	Réalisé 2020	Réalisé 2021	BUDGETS 2022	Engagé et réalisé 2022	2023	2024	2025	2026
BATIMENTS	1 326 956	1 448 062	2 285 281	1 891 220	850 000	970 000	970 000	970 000
COMMUNICATION	546	4 785	26 000	23 877	10 000	10 000	10 000	10 000
CULTURE	23 708	2 919	53 616	33 406	10 000	10 000	10 000	10 000
DAJAG	0	9 068	0	2 692		15 000		
DSJ	10 560	4 281	8 674	7 189	8 000	8 000	8 000	8 000
EVENEMENTIEL	19 474	21 094	49 238	60 711	20 000	20 000	20 000	20 000
FINANCES	18 160	23 536	0	0	0	0	0	0
INFORMATIQUE	211 841	173 507	397 538	294 552	150 000	300 000	150 000	150 000
JARDINS	482 433	199 707	263 526	94 242	90 000	90 000	90 000	90 000
MARCHES PUBLICS	57 010	23 267	52 335	39 293	10 000	10 000	10 000	10 000
MUSIQUE	32 021	18 597	16 123	15 718	15 000	15 000	15 000	15 000
POLITIQUE EN FAVEUR DU COMMERCE			27 806	0	6 000	6 000	6 000	6 000
POLICE	64 030	139 067	34 057	9 775	28 300	25 000	25 000	25 000
SPORT	8 353	11 203	42 167	41 673	50 000	50 000	50 000	50 000
PARC AUTO MATERIEL	54 121	11 384	17 000	15 680	80 000	80 000	80 000	80 000
VRD	805 731	716 215	1 422 397	1 092 831	700 000	700 000	700 000	700 000
URBANISME	0	30 257	54 779	74 634	20 000	20 000		
Total général	3 122 997	2 842 649	4 750 538	3 697 493	2 047 300	2 329 000	2 144 000	2 144 000
Opérations identifiées								
	Réalisé 2020	Réalisé 2021	BUDGETS 2022	Engagé et réalisé 2022	2023	2024	2025	2026
AMÉNAGEMENT QUARTIER TOURS		2 154	15 000	0				
BOULEVARD JEAN JAURES	0	0	513 590	534 609	326 254	162 000	248 400	
REAMENAGEMENT URBAIN DES QUAIS	109 779	52 193	713 185	344 704				2 180 000
REAMENAGEMENT ESPLANADE CASINO			0	164 058	700 000	300 000		
REAMENAGEMENT QUARTIER SOURCES	27 062	0	61 800	1 800	25 000	35 000	785 000	1 750 000
REAMENAGEMENT QUARTIER GARE				0			750 000	750 000
REAMENAGEMENT ENTREE VILLE BISSINGES				0		250 000	250 000	
QUARTIER FRANC	0	5 934	184 806	34 993	200 000	450 000	450 000	
ROUTE DEPARTEMENTALE 21		0	0	0	300 000	700 000	1 500 000	
CIRCULATION DEPLACEMENTS URBAINS Nouvelles voies haut d'evian	7 275	3 064	24 828	78 828	70 000	30 000	260 000	
BUVETTE SOURCE CACHAT	116 994	1 092 981	4 121 270	5 124 680	3 500 000	2 500 000	2 500 000	1 600 000
CENTRE NAUTIQUE	1 152 991	160 207	23 728	5 728	100 000	600 000		
DEBARCADERE PORT DES VOYAGEURS	55 073	2 260 251	1 000 000	1 245 180				
ECONOMIES D'ENERGIE CPE ECLAIRAGE PUBLIC				0		250 000	250 000	250 000
ECONOMIES D'ENERGIE CPE BAT	53 421	750 075	1 702 616	2 061 059	200 000	900 000	900 000	900 000
ECOLE MATERNELLE DETANCHE	1 938 581	335 370	85 757	141 416		175 000	175 000	
ECOLE PRIMAIRE HAUTS EVIAN	0	0	80 000	3 680	50 000	68 000	0	250 000
FJT	0	0	0	0				
FONCIER PATRIMOINE	742 939	2 079 557	1 295 650	1 092 601	4 215 000	195 000	15 000	15 000
FOYER DES PERS.AGEES	10 363	0	0	0	600 000	169 000		
FUNICULAIRE	117 401	171 052	452 853	415 667				
MANOIR DES TOURS		8 905	75 000	9 000	60 000	650 000	650 000	650 000
PALAIS DES FESTIVITES	0	3 270	91 400	47 374			50 000	50 000
PARC AUTO MATERIEL	199 621	45 956	302 858	303 342	Livraison en 2023 RAR		100 000	
PARC DOLLFUS	200 466	2 792	10 000	0	25 000	250 000	150 000	200 000
PLAN MOBILITE DOUCE	68 532	409	1 816	1 816	100 000	100 000	100 000	100 000
DEPLOIEMENT TRI HORS FOYER			0	19 395	166 000	150 000	50 000	0
STADE CAMILLE FOURNIER	770	0	0	0	0	0	200 000	0
SENTIER DU LITTORAL			0	0	100 000	100 000	100 000	100 000
SCENE DE MUSIQUES ACTUELLES			0	0	0	0	50 000	50 000
Total général	4 801 269	6 974 170	10 756 157	11 629 929	10 737 254	8 034 000	9 533 400	8 845 000
TOTAL GENERAL TOUS COMPRIS	7 924 266	9 816 819	15 506 696	15 327 423	12 784 554	10 363 000	11 677 400	10 989 000

La ville a réalisé 9 816 000 € de dépenses d'investissement en 2021.

L'année 2022 devrait s'achever avec un total réalisé autour de 8 000 000 €, ils dépassent la moyenne des 10 dernières années autour de 7 200 000 € et plus de la moitié sont versés à des entreprises du territoire (voir analyse du rapport d'orientation budgétaire 2022).

Plusieurs importants chantiers sont en cours. 4 000 000 € seront reportés en restes à réaliser¹, ils s'ajouteront au montant des crédits nouveaux en 2023.

Le budget 2023 devrait proposer 12 700 000 € de crédits nouveaux en investissement.

Quatre opérations importantes seront gérées en Autorisations de programmes et Crédits de paiement (AP/CP) afin d'étaler le financement et seront présentées concomitamment au vote du budget 2023 (en gris / PPI) :

- pour la Buvette Cachat, 3 500 000 € seront budgétés en 2023
- pour l'esplanade du Casino, 700 000 € seront inscrits en 2023
- pour la route départementale 21, 300 000 € seront inscrits en 2023
- l'étude préalable pour l'agrandissement de l'école primaire des Hauts d'Evian sera aussi inscrite pour 50 000 €

Sont prévus également, plusieurs réaménagements urbains et constructions de routes, plusieurs projets en lien avec les orientations environnementales et durables du mandat (Plan mobilité, déploiement du tri dans les

¹ Restes A Réaliser (RAR) : crédits à réinscrire dans le budget primitif suivant et à couvrir avec les recettes restant à revouvrer en investissement (subventions engagées et non perçues, emprunt signé et non encaissé)

espaces publics et contrats de performances énergétique des bâtiments et des éclairages publics) et plusieurs projets de rénovations des bâtiments publics (CPE, écoles et Résidence de personnes âgées)
 Les années suivantes sont présentées également avec des prévisions de volumes d'investissement entre 10 et 12 000 000 €.

Financements des investissements par les partenaires publics et privés :

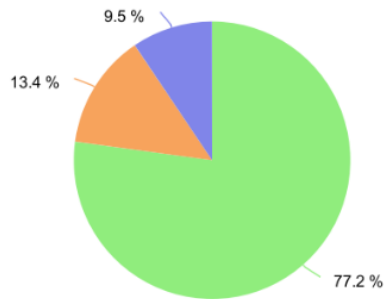
La recherche de financements extérieurs est systématique pour tous les projets d'investissement.
 En 2022, certaines subventions liées à des projets terminés ont été encaissées. Et pour les projets en cours, les subventions engagées seront reportées en restes à recouvrer pour près de 4 500 000 €.

Répartition du chapitre 13 Subventions d'investissement, par projet

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Reste engagé 2022
BUVETTE SOURCE CACHAT	102 908	763 774	293 733	3 668 955
CRECHE LITTORELLA	0	0	0	12 500
CULTURE	0	0	0	32 000
DEBARCADERE PORT DES VOYAGEURS	0	260 000	0	240 000
DEPLOIEMENT TRI HORS FOYER	0	0	0	135 186
DIRECTION FINANCIERE	449 511	113 561	118 116	0
ECOLE MATERNELLE DETANCHE	222 869	100 000	0	0
ECONOMIES D'ENERGIE CPE BAT	0	0	72 500	272 866
ENSEIGNEMENT EN GENERAL	0	0	1 304	22 000
FOYER DES PERS.AGEES	0	0	0	57 219
GYMNASE PASSERAT	0	40 000	0	0
HALLE DE PASSERAT	0	81 156	18 844	0
MULTI ACCUEIL LA BULLE	0	1 200	0	0
PALAIS DES FESTIVITES	0	20 000	0	0
PALAIS LUMIERE	0	70 000	27 000	3 000
PARC ROZES LARRINGES BENNEVY	0	48 000	0	0
PLAN MOBILITE DOUCE	0	7 751	0	0
POLICE MUNICIPALE	1 000	1 500	500	500
RESTAURANTS SCOLAIRES	0	9 000	0	0
SALLES SPORT GYMNASSE	0	0	34 070	0
SERVICE DES JARDINS	0	6 504	12 598	0
SERVICE INFORMATIQUE	0	0	25 465	0
SERVICE VRD	0	0	40 268	0
STADE CAMILLE FOURNIER	0	0	10 000	0
VIDEOPROTECTION	5 180	20 720	0	50 414
Total général	781 468	1 543 166	654 398	4 494 640

Structure et gestion de la dette :

L'encours global des 5 budgets de la Ville sera de 28 336 175 € au 1^{er} janvier 2023, dont 21 862 628 € pour la ville.



Budget	%	Montant
BUDGET PRINCIPAL	77,15	21 862 628,21
BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT	13,39	3 795 409,93
BUDGET Locaux Commerciaux	9,45	2 678 137,71
TOTAL		28 336 175,85

La dette est à 100 % en taux fixe, il n’y a aucun instrument de couverture.

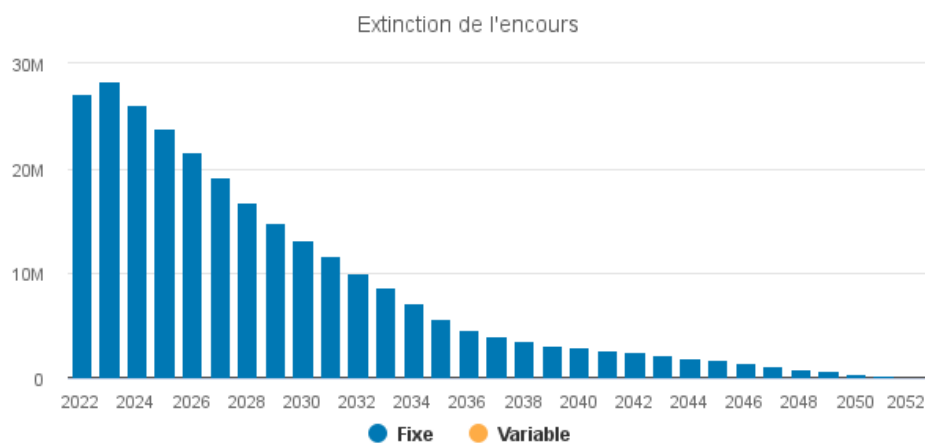
L’encours actuel évolue en 2023 puisqu’un emprunt avec la banque postale a été réalisé en février 2022 pour le financement des investissements de la ville pour 3 000 000 € en taux fixe à 1,41%, (première échéance en mai 2023).

Un prêt de la CDC de 2012 contracté sur 15 ans, en taux fixe à 3,95% a également été remboursé par anticipation pour un montant de 2 080 186,74 € avec l’indemnité de remboursement anticipé. Un nouveau prêt est venu le financer pour 2 000 000 € avec la Banque Populaire, sur 15 ans à 1,75%, pour un gain net de 20 000 €.

La démarche actuelle est de diversifier les prêteurs, ils sont répartis ainsi :

Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
CAISSE D'EPARGNE	-	29,96	8 490 470,50
CREDIT AGRICOLE CIB CALYON	-	29,07	8 236 558,00
LA BANQUE POSTALE	-	11,38	3 224 959,20
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL CAFFIL	-	9,85	2 791 500,12
BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	-	7,06	2 000 000,00
VVF ASSOCIATION	-	5,69	1 611 691,00
CAISSE DU CREDIT MUTUEL	-	5,55	1 572 062,42
CAISSE DES DEPOTS	-	1,44	408 934,61
TOTAL			28 336 175,85

L’évolution de l’encours est progressive.

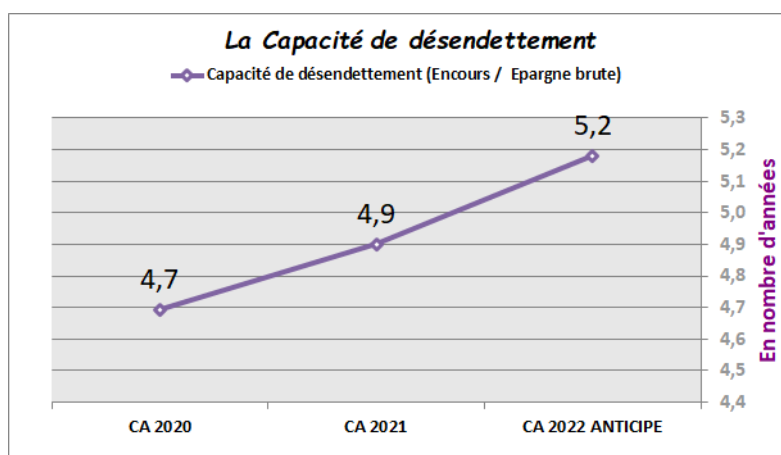


Le remboursement des annuités présente une rupture, en 2028 et en 2035, ce sont des années qui permettront à la ville d’emprunter plus massivement si nécessaire.

La durée de vie moyenne¹ est de 8 ans au 1^{er} janvier 2023, tous budgets confondus dont 6 ans pour le budget principal de la ville.

Comme indiqué précédemment, les offres bancaires à taux fixe se raréfient et seules des offres à taux variable sont proposées actuellement.

Le ratio de la capacité de désendettement exprime le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette si la ville y consacre toute sa capacité financière (Encours/ Epargne brute), il devrait être autour de 5,2 ans. Il n'est pas calculé sur les budgets primitifs. Ce ratio est couramment comparé avec les données nationales. La loi de programmation des finances publiques 2019 avait retenu ce ratio et a fixé le seuil maximum à 12 ans.



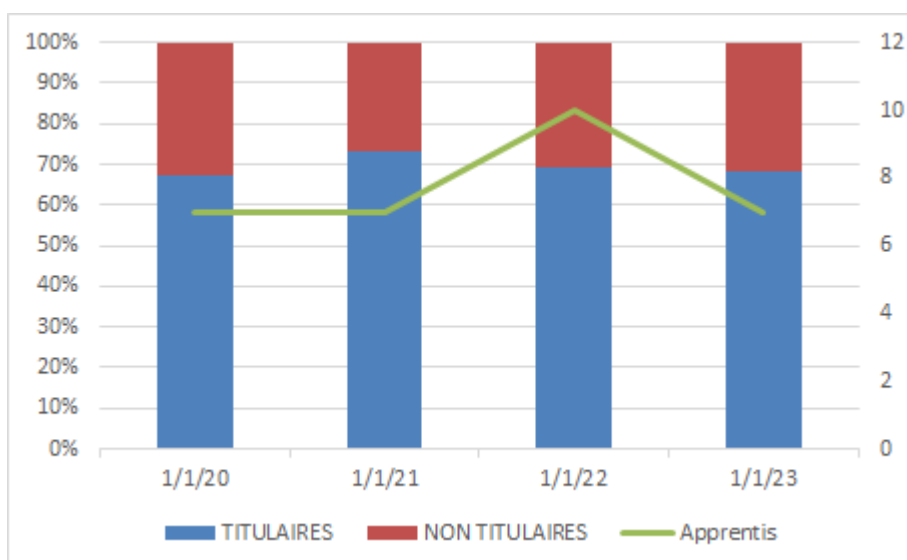
Structure et gestion prévisionnelle des effectifs :

Il est également nécessaire de présenter l'évolution de la structure des effectifs et des dépenses de personnel pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Plusieurs postes créés en 2022 ne sont pas pourvus au 1^{er} janvier 2023. Le nombre de postes pourvus diffère du nombre de postes ouverts.

Evolution du chapitre 012 Ville				
En milliers d'euros	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023
Charges de personnel	10 196	10 608	11 861	12 187
	1,7%	4,0%	11,8%	2,7%
Effectifs Ville pourvus	1/1/20	1/1/21	1/1/22	1/1/23
TITULAIRES	197	211	207	212
Apprentis	7	7	10	7
NON TITULAIRES	95	78	92	99
dont CDD annuels	59	42	52	59
dont Saisonniers	36	36	40	40
	299	296	309	318

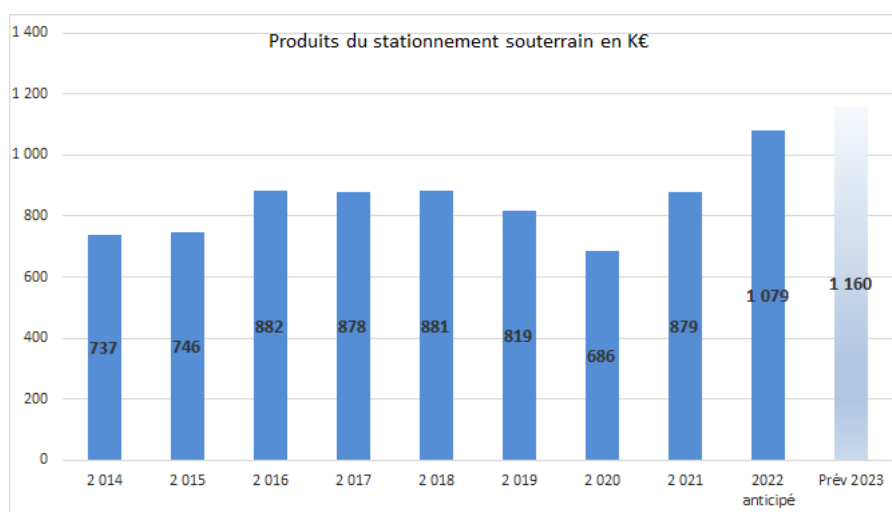
¹ La durée de vie d'un emprunt équivaut au temps qui reste avant que le prêt n'arrive à échéance. Elle débute au moment où le prêt est émis et s'achève à la date finale établie pour le remboursement.



La situation financière des budgets annexes :

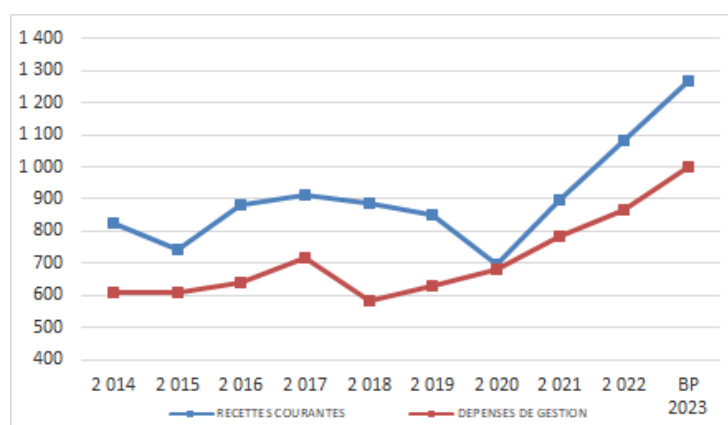
Le budget Parcs de stationnement

Les produits des parkings souterrains évoluent à la hausse en 2022, avec une année complète d'exploitation du parking de la gare et un encaissement favorisé par le barrièrage d'autres parkings. Le budget 2023 est envisagé avec une augmentation prudente.



Les dépenses de fonctionnement augmentent également en 2022 avec une anticipation autour de 10%, pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le budget principal (charges de personnel¹ et fluides). La présentation des comptes administratifs et des budgets primitifs apportera des précisions.

Une refacturation des charges indirectes des services de la ville vient accroître l'évolution haussière des dépenses 2023.



¹ Evolution de l'indice de traitement et équipe renforcée


Les investissements 2022 représentent 800 000 € et 332 000 € seront reportés.
Le volume financier à inscrire en investissement pourrait représenter 1 000 000 €.

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Reste engagés
Tous Parkings	346 739	197 341	34 336	4 578
Parking PORT	341 942	14 198	11 815	0
Parking CDG	70 665	609 517	504 742	16 333
Parking OFFICE	12 640	16 976	29 423	0
Parking GARE	443 053	3 189 718	184 130	18 072
Parking CASINO	437 661	119 874	28 078	293 087
Parking des Princess		0	0	
Parking du Centre		0	0	
Total général	1 652 701	4 147 625	792 523	332 069

En 2023, l'effectif est équivalent à 2022 avec 8 agents en équivalent temps plein.

Le budget du Port

Le budget du Port est également en hausse, les recettes ont fortement augmenté avec une vente de carburant calée sur l'évolution du prix de vente à 511 000 € au lieu de 185 000 €, suite à la reprise en régie de la distribution.

en K€ 	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022 à ce jour	BP 2023
RECETTES COURANTES sans excédent	1 027	1090	984	1510	1 335,3	1 349,0
Sous total Produits des services	1 022	1090	984	1510	1 334	1 349
Evolution des recettes	34,8%	9,1%	-3,8%	38,6%	35,6%	-10,7%
Recettes de l'activité	26	23	33	30	39	40
Autres produits annexes D=R Carburant	252	285	185	690	511	540
Redevances pour concessions	744	782	766	790	784	769

Les dépenses évoluent dans les mêmes proportions et pour les mêmes raisons.

Il n'y a plus d'emprunt sur le budget du Port.

Après une année de pause (41 000 € réalisés), les investissements sont envisagés à 941 000 € en 2023 et seront financés par l'excédent antérieur reporté et les recettes de l'année en cours. Le détail sera transmis avec le budget primitif.

En 2023, l'effectif sera de 4,5 agents en équivalent temps plein, contre 4 au 1^{er} janvier 2022.

Le budget Location de Locaux Aménagés

Pour rappel, le budget Location de Locaux Aménagés gère le VVF, le palais des festivités, les espaces Brunnarius, le palais Lumière, la surface médicale de la maison des sources, l'espace du Cheval Blanc, les locaux loués sur le bord de lac (4 bars, local Frigate, maison du Lac...) et les locaux loués de la piscine (restaurant).

Après le rattrapage des recettes 2020 en 2021, l'année 2022 a retrouvé les volumes habituels et prévus. A noter, également une dotation de l'Etat liée aux pertes de recettes de 2020 versée en 2022 pour 599 500 €.

Le budget de l'année 2023 ne prévoit plus de recettes exceptionnelles et devrait être autour d'1 000 000 € de recettes.

	CA 2020	CA 2021	CA 2022 anticipé	2023 ESTIMATION
VVF	251 509	830 603	541 718	550 000
BRUNNARIUS	584	0	4 713	5 000
CONGRES	2 468	472	55 016	60 000
FESTIVITES	3 714	0	15 323	20 000
Autres BATIMENTS LOUES	114 431	226 636	220 017	235 000
MAISON DES SOURCES	57 437	68 487	66 443	69 000
Total général	430 143	1 126 198	903 231	939 000

Les dépenses de fonctionnement augmentent également en 2022 avec une anticipation autour de 10%, pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le budget principal (charges de personnel¹ et fluides). La présentation des comptes administratifs et des budgets primitifs apportera des précisions.

L'annuité d'emprunt est stable à 357 000 €.

L'épargne disponible est positive et finance une partie des investissements tels que prévus :

PROGRAMME PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS LOCAUX	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
VVF Programme rénovation annuel	59 981	291 824	88 500	210 000	200 000	200 000	200 000
22 av Sources Activité commerciale/Médicale	0	285	0	0	0	1	2
Palais des festivités HT	47 082	0	39 432	500 000	500 000	500 000	500 000
Palais des Congrès HT	0	0	54 967	0	0	1	2
Brunarius HT	1 031	0	0				
Restaurant Piscine HT antenne 06		0	0	1 500 000	400 000		
Locaux divers 06	8 100		0				
Local Cheval Blanc non affecté	0	0	0				
Total PPI	116 194	292 109	182 900	2 210 000	1 100 000	700 002	700 004

Le conseil municipal s'est engagé en 2021 avec le VVF sur un programme triennal de 530 000 € avec la réalisation entre autre de la rénovation de la verrière.

Il est également envisagé le projet de transformation de l'espace restauration du centre nautique, financé par l'excédent de 2022 avec peut être en complément un emprunt d'un montant de 400 000 €.

Il n'y a pas de personnel affecté sur le budget Location de Locaux Aménagés.

Le budget Funiculaire

Le budget gère les charges de personnel et les dépenses directes telles que les fluides. C'est un budget de gestion, sans portage des investissements, l'équipement étant à la ville, c'est sur le budget principal que les investissements sont réalisés.

Chaque année, la ville verse une subvention. Pour 2023, elle sera de 164 000 €.



¹ Evolution de l'indice de traitement et équipe renforcée

PROJET DE DELIBERATION

7. Finances

7. 1 Décisions budgétaires - Rapport sur les orientations budgétaires pour 2022

Les articles L2312-1 et D 2312-3 du code général des collectivités territoriales disposent que dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal le Rapport sur les orientations budgétaires, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Ce rapport décrit la situation financière de la France, les conséquences de l'inflation et les prévisions pour 2023. Il envisage les impacts du projet de loi de Finances 2023. Il présente ensuite tant pour le budget principal que pour les budgets annexes, les orientations budgétaires, le plan pluriannuel des investissements, la structure de la dette et la gestion prévisionnelle des effectifs.

La situation financière de la France et la loi de Finances 2023 :

Une inflation record,

La reprise économique qui a suivi la crise sanitaire aggravée par la guerre en Ukraine a eu pour conséquence une inflation forte dans tous les secteurs.

Sur un an¹, les prix de l'énergie ont augmenté de 17,9 % avec une hausse des produits pétroliers de 18,7 %. Les prix du gaz sont à +30,4 % et ceux de l'électricité s'accroissent de +10,7 %. Une légère décélération est constatée cet automne, en lien notamment avec l'augmentation des remises sur les carburants. Les prix des biens et services ont également été affectés (+9,9% sur l'alimentation). Cette inflation est annoncée comme étant installée dans la durée.

Néanmoins, le projet de loi de Finances estime que cette inflation s'établirait officiellement en 2022 à +5,3 % en moyenne annuelle. Elle resterait inférieure aux niveaux de nos partenaires européens. Sur l'ensemble de l'année, le bouclier tarifaire gaz et électricité, ainsi que la « remise carburant », permettraient de diminuer d'un peu plus de 2 points l'inflation. Ce chiffre serait encore plus important en ajoutant l'effet indirect de la limitation de l'inflation énergétique sur les prix des autres produits à la consommation.

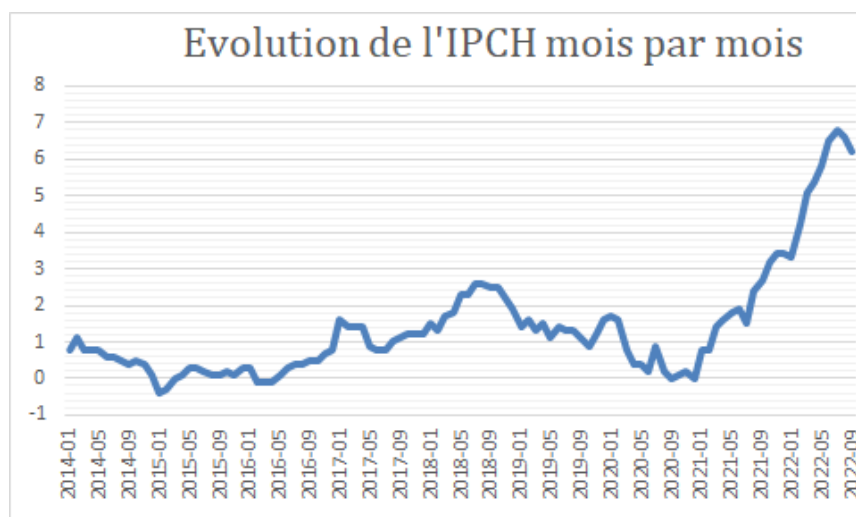
L'inflation s'établirait en 2023, à +4,2 % en moyenne annuelle. (IPCH²)

Années	Inflation Indice des prix à la consommation harmonisé	Croissance PIB
2017	1,2%	2,3%
2018	1,9%	1,7%
2019	0,9%	1,5%
2020	-0,3%	-8,0%
2021	1,60%	6,6%
2022	5,30%	2,7%
Prévision 2023	4,20%	1,0%

Cette forte augmentation des factures d'énergie impacte les ménages et également les collectivités locales, particulièrement concernées à proportion de leurs dépenses totales. L'association des maires de France a calculé que lorsque l'inflation est à +6 % globalement, elle représente pour les collectivités locales un impact de +11% d'augmentation des charges courantes.

¹ Comparaison de septembre 2021 à septembre 2022

² Indice des Prix de la Consommation Harmonisée



Sur le plan financier,

L'Etat est également impacté et voit ses frais financiers augmenter de 34%. Les obligations d'Etat à 10 ans (OAT) qui affichaient encore des taux négatifs fin 2021, ont approché fin octobre la barre des 3%.

Face à la hausse des taux d'intérêts, les banques centrales ont essayé de maintenir des taux d'usure¹ à des niveaux bas, pour soutenir la croissance. Les banques ne peuvent pas proposer des taux supérieurs à ce taux.

Le marché bancaire des collectivités locales :

- Les banques apportent des réponses très disparates, en fonction de la gestion de leur portefeuille dédié aux collectivités locales (enveloppe annuelle non consommée ou interactivité plus directe avec les marchés).
- Les délais de réponse peuvent être sensiblement différents d'une banque à l'autre.
- Enfin, la question cruciale est de savoir si les banques vont pouvoir maintenir des offres à taux fixe dans ce contexte ? À court terme, les collectivités peuvent recourir au taux révisable, moins impacté par le taux de l'usure et échanger ensuite ces taux révisables contre des taux fixes.

Sur le plan économique, la croissance du PIB a été arrêtée à 6 % en 2021 et est estimée à 4 % en 2022. La prévision de croissance est de 1% pour l'an prochain.

Enfin, concernant le déficit public du budget de l'Etat,

Il serait en 2023 à - 5,6%² du PIB. Pour mémoire, il était de 9% en 2020, puis de 6,5% en 2021. Le Gouvernement estime que la stabilité du déficit public serait permise du fait de la disparition pour 2023 des mesures d'urgence et des dépenses de relance de l'activité.

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Administrations centrales	- 5,4 %	- 5,6 %	- 5,2 %	- 4,7 %	- 4,5 %	- 4,3 %
Administrations sociales	0,5 %	0,8 %	0,8 %	0,7 %	0,8 %	1,0 %
Administrations locales	0,0 %	- 0,1 %	- 0,1 %	0,0 %	0,2 %	0,5 %

Au-delà de cette prévision affichée de l'État, on peut constater que l'essentiel des efforts à accomplir repose sur les administrations sociales et locales puisqu'il ne prévoit pas de faire mieux que -4,3% de déficit à horizon 2027.

L'intégration des éléments nationaux dans le prochain budget de la ville :

Au cours de l'automne 2022, un fonds de soutien « inflation » a été institué au profit des collectivités locales.

¹ Le **taux d'usure** correspond au taux d'intérêt maximum légal (ex : 4^{ème} Trim 2022 : 3,45% si prêt supérieur à 20 ans) que les établissements de crédit sont autorisés à pratiquer lorsqu'ils accordent un prêt. Le taux d'usure vise à protéger les emprunteurs. La Banque de France est en charge du calcul trimestriel du taux d'usure dont les modalités de calcul sont définies dans les différents textes juridiques de la législation française.

² Un **déficit public** est négatif lorsque les dépenses publiques pour une année sont supérieures aux recettes publiques ; le solde des finances publiques est alors négatif.

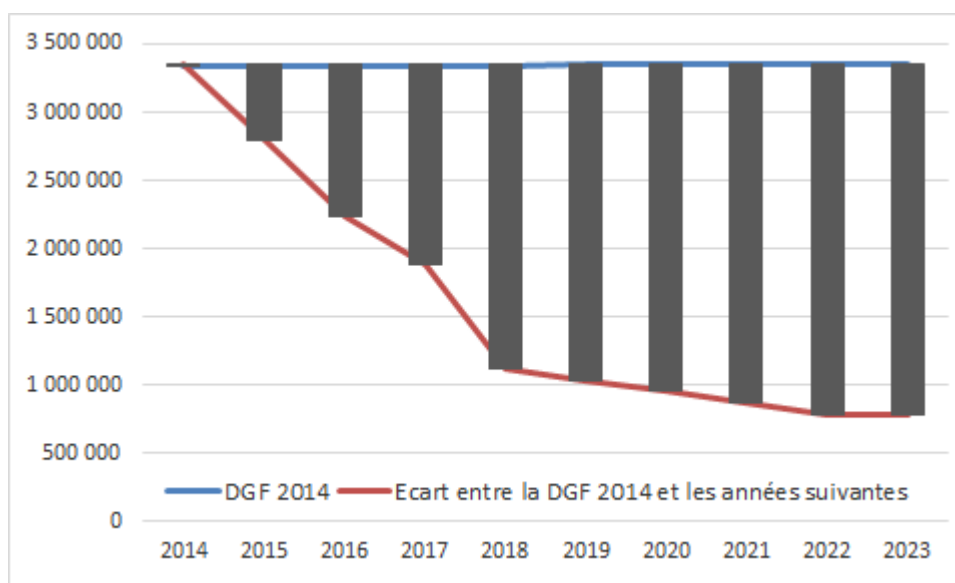
Il concerne l'exercice 2022 avec le versement d'un acompte en 2022 et du solde en 2023. Il se décompose en deux parties :

- Une aide aux hausses de charges énergétiques, alimentaires et de personnel de 2022 pour les collectivités ayant moins de 22% de taux d'épargne brut 2021, subissant plus de 25% de chute de cette épargne en 2022 occasionnée au moins pour moitié par les rubriques suscitées et disposant d'un potentiel financier inférieur à la moitié de leur strate. La prise en charge sera à 50% sur le personnel et 70% sur les achats concernés. La ville d'Evian n'est pour le moment pas éligible.
- Un amortisseur énergie avec la prise en charge de 50% de la hausse au-delà de 325€/Mwh. L'étude est en cours.

En 2023, la reconduction de ce dispositif est ciblée sur l'énergie, sous conditions, le dispositif couvrira 50% de la différence de prix. L'étude sera réalisée en 2023, aucune inscription budgétaire n'est envisagée pour le moment.

La DGF 2023 est classique avec une enveloppe globale inchangée, en dépit de l'inflation. Mais en deux temps, le gouvernement a ajouté 320 M€ affecté au bloc communal et 110 M€ pour la DSR¹. Cette année, le gouvernement a annoncé qu'il n'y aurait pas d'écèlement de la DGF forfaitaire en 2023, ce qui devrait faire porter la baisse sur la dotation de compensation des EPCI, seule variable d'ajustement restante.

A Evian, depuis 2015, l'écèlement est de 90 à 100 000 € par an et vient réduire la DGF. Si cet écèlement est réellement supprimé, la DGF devrait être maintenue à 777 307 €.

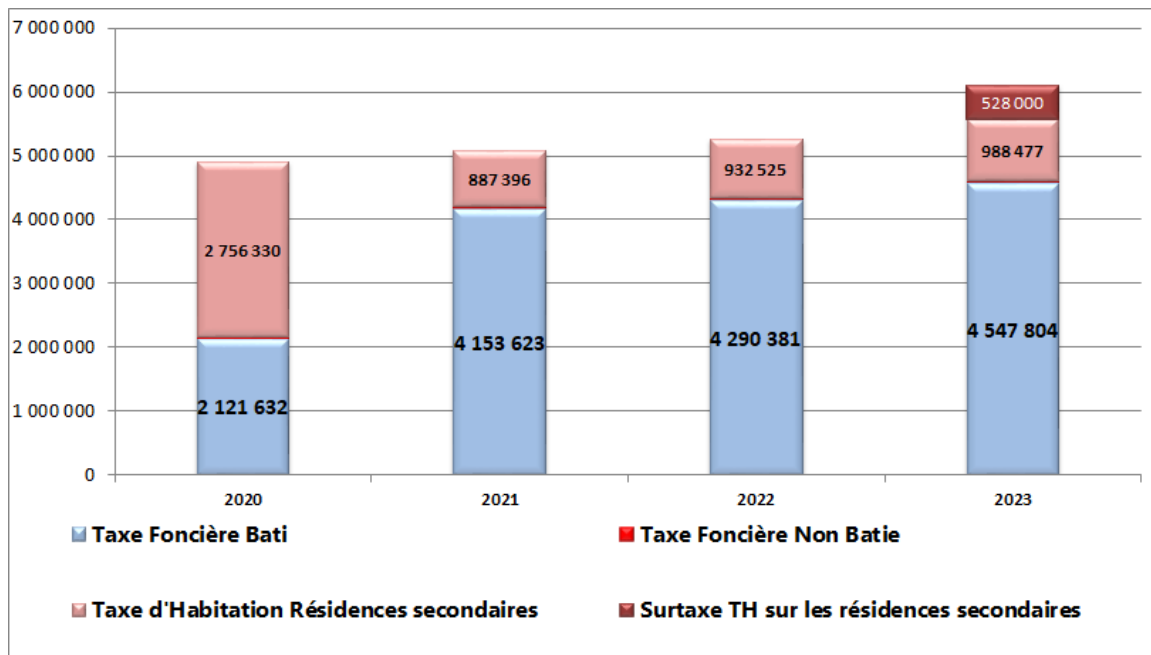


La revalorisation des bases fiscales est calculée chaque année par rapport à l'inflation constatée au mois de novembre. Cette année, ce taux devrait être de 6,5%. Un amendement pour le maintenir à 3,5% (comme en 2022) avait été adopté à l'assemblée nationale et a ensuite été retiré par les sénateurs. S'il est confirmé sans seuil, il permettra une augmentation des bases d'imposition. Cette variation redonne une dynamique à nos recettes fiscales, sans qu'il soit nécessaire d'augmenter le taux d'imposition.

Le budget 2023 sera donc construit avec un produit attendu autour de 6 108 000 €.

La ville a également délibéré pour instituer la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires avec une estimation des recettes à 526 000 € en 2023.

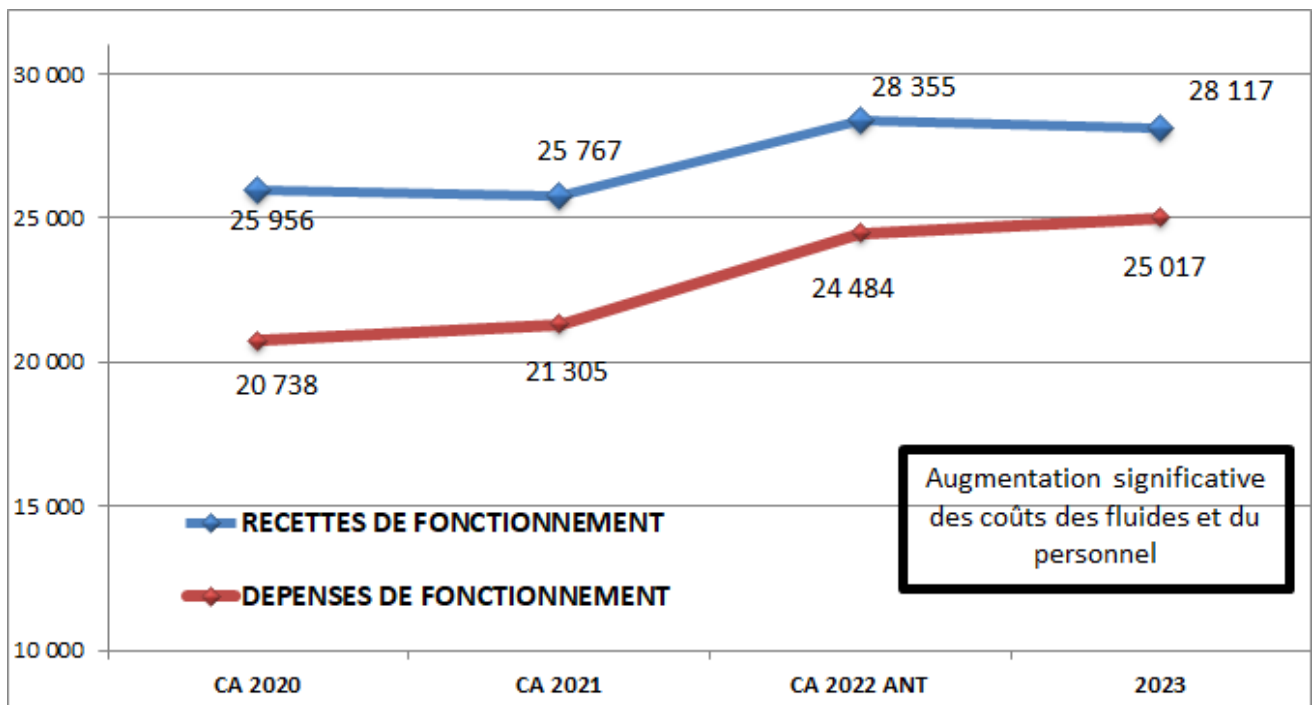
¹ Dotation de solidarité rurale (Non perçue par la Ville d'Evian)



Les autres éléments de la situation financière de la Ville d'Evian :

La Ville a eu en 2020 et 2021 deux années particulières où les recettes ont subi de fortes baisses. Les dépenses ont également été suffisamment contenues pour éviter le fameux effet de ciseau tant redouté.

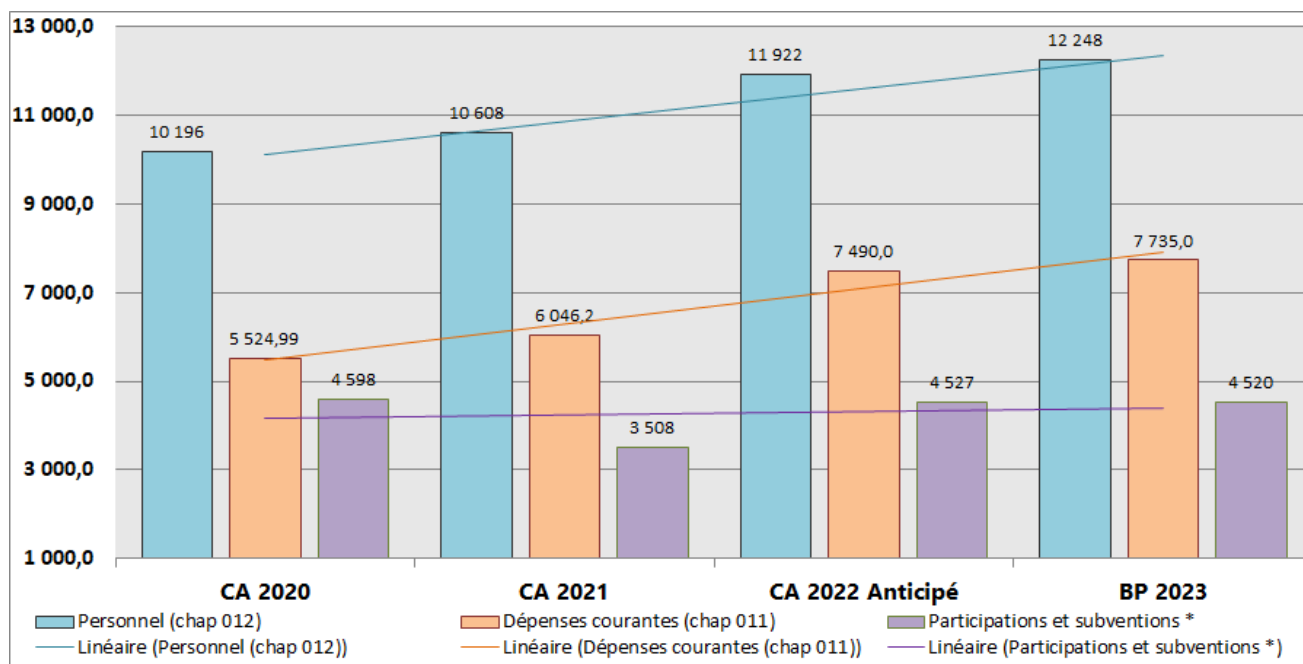
Globalement en 2022, le montant anticipé de fin d'année des recettes laisse à penser que la situation est au niveau d'avant COVID à 28,3 M€, contrairement aux dépenses qui augmentent à un montant estimé à 24,4 M€. En 2023, le total des recettes pourrait représenter 28 000 000 €. Certaines recettes liées au COVID ont été perçues en 2022 et n'apparaîtront plus en 2023 comme le remboursement par l'ARS d'une partie des dépenses du centre de vaccination (163 000 €).



Du côté des dépenses de fonctionnement, la hausse de 2022 devrait être entre 13 et 14 % par rapport à 2021, avec + 12 % pour les dépenses de personnel, + 23 % pour les dépenses de gestion et - 2 % pour le chapitre Subventions et participations aux budgets annexes.

Les dépenses de fonctionnement 2023 devraient représenter un volume de 25 000 000 €, soit une hausse de 2,6% de BP à BP. Cette augmentation sera répartie entre le chapitre Ressources humaines, du fait de l'impact en année pleine de l'augmentation de 3,5 % du point d'indice des agents de la fonction publique, depuis le 1^{er} juillet

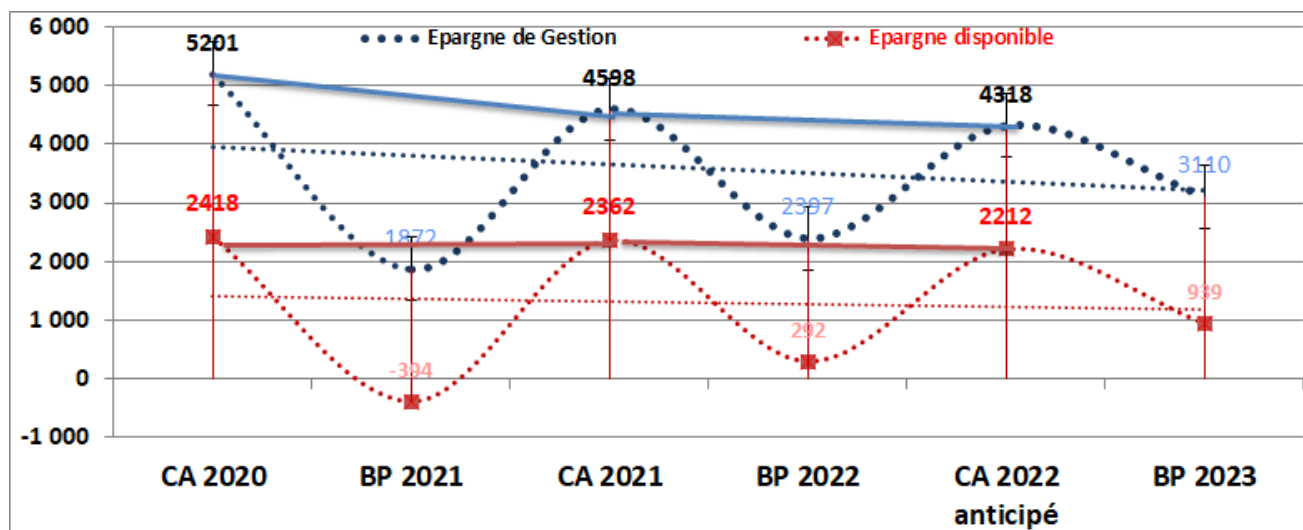
et l'impact de l'inflation sur les dépenses courantes, avec une hausse des dépenses de fluides estimée à +33 % et compensée par une forte contrainte sur les crédits des services, réduisant l'augmentation de ce chapitre à 3,4%.



Un exposé détaillé sera réalisé lors de la présentation des comptes administratifs au prochain conseil municipal.

Les niveaux d'épargne :

Pour mémoire, l'épargne de gestion est le solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement (hors intérêts de la dette). L'épargne disponible correspond à cette épargne de gestion moins l'annuité de la dette (intérêts et capital), elle constitue la ressource pour investir appelée aussi l'**autofinancement** ou la CAF.



Chaque année, en toute logique, le compte administratif enregistre moins de dépenses que prévu et parfois des recettes supplémentaires. Il est néanmoins nécessaire de rester prudent puisqu'il n'est pas acquis d'avoir plus de recettes que celles escomptées.

Investissements pluriannuels :

Le plan pluri annuel des investissements (PPI) est présenté ci-dessous avec les dépenses récurrentes des services réparties par enveloppe budgétaire annuelle et les opérations identifiées .

Dépenses récurrentes enveloppes des services					AP / CP			
	Réalisé 2020	Réalisé 2021	BUDGETS 2022	Engagé et réalisé 2022	2023	2024	2025	2026
BATIMENTS	1 326 956	1 448 062	2 285 281	1 891 220	850 000	970 000	970 000	970 000
COMMUNICATION	546	4 785	26 000	23 877	10 000	10 000	10 000	10 000
CULTURE	23 708	2 919	53 616	33 406	10 000	10 000	10 000	10 000
DAJAG	0	9 068	0	2 692		15 000		
DSJ	10 560	4 281	8 674	7 189	8 000	8 000	8 000	8 000
EVENEMENTIEL	19 474	21 094	49 238	60 711	20 000	20 000	20 000	20 000
FINANCES	18 160	23 536	0	0	0	0	0	0
INFORMATIQUE	211 841	173 507	397 538	294 552	150 000	300 000	150 000	150 000
JARDINS	482 433	199 707	263 526	94 242	90 000	90 000	90 000	90 000
MARCHES PUBLICS	57 010	23 267	52 335	39 293	10 000	10 000	10 000	10 000
MUSIQUE	32 021	18 597	16 123	15 718	15 000	15 000	15 000	15 000
POLITIQUE EN FAVEUR DU COMMERCE			27 806	0	6 000	6 000	6 000	6 000
POLICE	64 030	139 067	34 057	9 775	28 300	25 000	25 000	25 000
SPORT	8 353	11 203	42 167	41 673	50 000	50 000	50 000	50 000
PARC AUTO MATERIEL	54 121	11 384	17 000	15 680	80 000	80 000	80 000	80 000
VRD	805 731	716 215	1 422 397	1 092 831	700 000	700 000	700 000	700 000
URBANISME	0	30 257	54 779	74 634	20 000	20 000		
Total général	3 122 997	2 842 649	4 750 538	3 697 493	2 047 300	2 329 000	2 144 000	2 144 000
Opérations identifiées								
	Réalisé 2020	Réalisé 2021	BUDGETS 2022	Engagé et réalisé 2022	2023	2024	2025	2026
AMÉNAGEMENT QUARTIER TOURS		2 154	15 000	0				
BOULEVARD JEAN JAURES	0	0	513 590	534 609	326 254	162 000	248 400	
REAMENAGEMENT URBAIN DES QUAIS	109 779	52 193	713 185	344 704				2 180 000
REAMENAGEMENT ESPLANADE CASINO			0	164 058	700 000	300 000		
REAMENAGEMENT QUARTIER SOURCES	27 062	0	61 800	1 800	25 000	35 000	785 000	1 750 000
REAMENAGEMENT QUARTIER GARE				0			750 000	750 000
REAMENAGEMENT ENTREE VILLE BISSINGES				0		250 000	250 000	
QUARTIER FRANC	0	5 934	184 806	34 993	200 000	450 000	450 000	
ROUTE DEPARTEMENTALE 21		0	0	0	300 000	700 000	1 500 000	
CIRCULATION DEPLACEMENTS URBAINS Nouvelles voies haut d'evian	7 275	3 064	24 828	78 828	70 000	30 000	260 000	
BUVETTE SOURCE CACHAT	116 994	1 092 981	4 121 270	5 124 680	3 500 000	2 500 000	2 500 000	1 600 000
CENTRE NAUTIQUE	1 152 991	160 207	23 728	5 728	100 000	600 000		
DEBARCADERE PORT DES VOYAGEURS	55 073	2 260 251	1 000 000	1 245 180				
ECONOMIES D'ENERGIE CPE ECLAIRAGE PUBLIC				0		250 000	250 000	250 000
ECONOMIES D'ENERGIE CPE BAT	53 421	750 075	1 702 616	2 061 059	200 000	900 000	900 000	900 000
ECOLE MATERNELLE DETANCHE	1 938 581	335 370	85 757	141 416		175 000	175 000	
ECOLE PRIMAIRE HAUTS EVIAN	0	0	80 000	3 680	50 000	68 000	0	250 000
FJT	0	0	0	0				
FONCIER PATRIMOINE	742 939	2 079 557	1 295 650	1 092 601	4 215 000	195 000	15 000	15 000
FOYER DES PERS.AGEES	10 363	0	0	0	600 000	169 000		
FUNICULAIRE	117 401	171 052	452 853	415 667				
MANOIR DES TOURS		8 905	75 000	9 000	60 000	650 000	650 000	650 000
PALAIS DES FESTIVITES	0	3 270	91 400	47 374			50 000	50 000
PARC AUTO MATERIEL	199 621	45 956	302 858	303 342	Livraison en 2023 RAR		100 000	
PARC DOLLFUS	200 466	2 792	10 000	0	25 000	250 000	150 000	200 000
PLAN MOBILITE DOUCE	68 532	409	1 816	1 816	100 000	100 000	100 000	100 000
DEPLOIEMENT TRI HORS FOYER			0	19 395	166 000	150 000	50 000	0
STADE CAMILLE FOURNIER	770	0	0	0	0	0	200 000	0
SENTIER DU LITTORAL			0	0	100 000	100 000	100 000	100 000
SCENE DE MUSIQUES ACTUELLES			0	0	0	0	50 000	50 000
Total général	4 801 269	6 974 170	10 756 157	11 629 929	10 737 254	8 034 000	9 533 400	8 845 000
TOTAL GENERAL TOUS COMPRIS	7 924 266	9 816 819	15 506 696	15 327 423	12 784 554	10 363 000	11 677 400	10 989 000

La ville a réalisé 9 816 000 € de dépenses d'investissement en 2021.

L'année 2022 devrait s'achever avec un total réalisé autour de 8 000 000 €, ils dépassent la moyenne des 10 dernières années autour de 7 200 000 € et plus de la moitié sont versés à des entreprises du territoire (voir analyse du rapport d'orientation budgétaire 2022).

Plusieurs gros chantiers sont en cours. 4 000 000 € seront reportés en restes à réaliser¹, ils s'ajouteront au montant des crédits nouveaux en 2023.

Le budget 2023 devrait proposer 12 700 000 € de crédits nouveaux en investissement.

Quatre opérations importantes seront gérées en AP/CP afin d'étaler le financement et seront présentées concomitamment au vote du budget 2023 (en gris dans le PPI) :

- pour la Buvette Cachat, 3 500 000 € seront budgétés en 2023
- pour l'esplanade du Casino, 700 000 € seront inscrits en 2023
- pour la route départementale 21, 300 000 € seront inscrits en 2023
- l'étude préalable pour l'agrandissement de l'école primaire des Hauts d'Evian sera aussi inscrite pour 50 000 €

¹ Restes A Réaliser (RAR) : crédits à réinscrire dans le budget primitif suivant et à couvrir avec les recettes restant à revouvrer en investissement (subventions engagées et non perçues, emprunt signé et non encaissé)

Sont prévus également, plusieurs réaménagements urbains et constructions de routes, plusieurs projets en lien avec les orientations environnementales et durables du mandat (Plan mobilité, déploiement du tri dans les espaces publics et contrats de performances énergétique des bâtiments et des éclairages publics) et plusieurs projets de rénovations des bâtiments publics (CPE, écoles et Résidence de personnes âgées)

Les années suivantes sont présentées également avec des prévisions de volumes d'investissement entre 10 et 12 000 000 €.

Financements des investissements par les partenaires publics et privés :

La recherche de financements extérieurs est systématique pour tous les projets d'investissement.

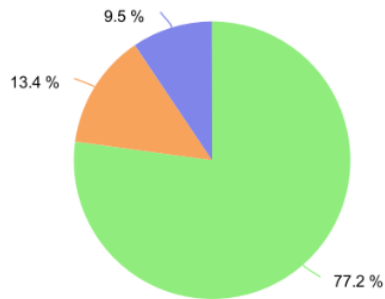
En 2022, certaines subventions liées à des projets terminés ont été encaissées. Et pour les projets en cours, les subventions engagées seront reportées en restes à recouvrer pour près de 4 500 000 €.

Répartition du chapitre 13 Subventions d'investissement, par projet

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Reste engagé 2022
BUVETTE SOURCE CACHAT	102 908	763 774	293 733	3 668 955
CRECHE LITTORELLA	0	0	0	12 500
CULTURE	0	0	0	32 000
DEBARCADERE PORT DES VOYAGEURS	0	260 000	0	240 000
DEPLOIEMENT TRI HORS FOYER	0	0	0	135 186
DIRECTION FINANCIERE	449 511	113 561	118 116	0
ECOLE MATERNELLE DETANCHE	222 869	100 000	0	0
ECONOMIES D'ENERGIE CPE BAT	0	0	72 500	272 866
ENSEIGNEMENT EN GENERAL	0	0	1 304	22 000
FOYER DES PERS.AGEES	0	0	0	57 219
GYMNASE PASSERAT	0	40 000	0	0
HALLE DE PASSERAT	0	81 156	18 844	0
MULTI ACCUEIL LA BULLE	0	1 200	0	0
PALAIS DES FESTIVITES	0	20 000	0	0
PALAIS LUMIERE	0	70 000	27 000	3 000
PARC ROZES LARRINGES BENNEVY	0	48 000	0	0
PLAN MOBILITE DOUCE	0	7 751	0	0
POLICE MUNICIPALE	1 000	1 500	500	500
RESTAURANTS SCOLAIRES	0	9 000	0	0
SALLES SPORT GYMNASSE	0	0	34 070	0
SERVICE DES JARDINS	0	6 504	12 598	0
SERVICE INFORMATIQUE	0	0	25 465	0
SERVICE VRD	0	0	40 268	0
STADE CAMILLE FOURNIER	0	0	10 000	0
VIDEOPROTECTION	5 180	20 720	0	50 414
Total général	781 468	1 543 166	654 398	4 494 640

Structure et gestion de la dette :

L'encours global des 5 budgets de la Ville sera de 28 336 175 € au 1^{er} janvier 2023, dont 21 862 628 € pour la ville.



Budget	%	Montant
BUDGET PRINCIPAL	77,15	21 862 628,21
BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT	13,39	3 795 409,93
BUDGET Locaux Commerciaux	9,45	2 678 137,71
TOTAL		28 336 175,85

La dette est à 100 % en taux fixe, il n’y a aucun instrument de couverture.

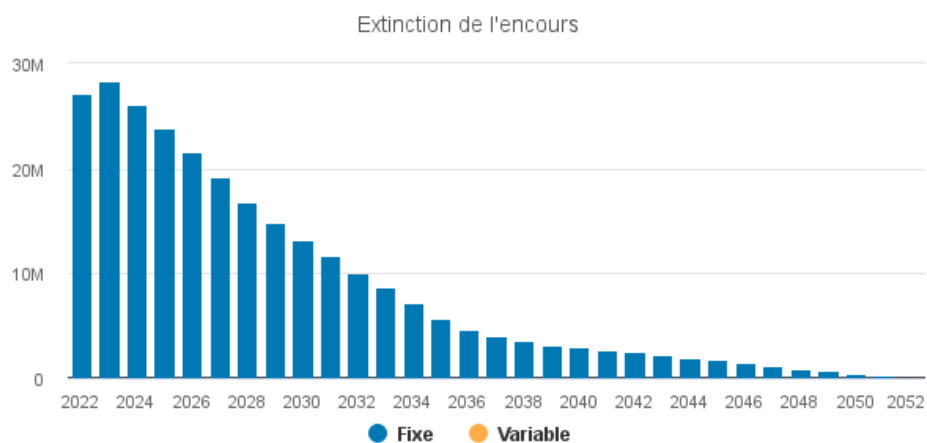
L’encours actuel évolue en 2023 puisqu’un emprunt avec la banque postale a été réalisé en février 2022 pour le financement des investissements de la ville pour 3 000 000 € en taux fixe à 1,41%, (première échéance en mai 2023).

Un prêt de la CDC de 2012 contracté sur 15 ans, en taux fixe à 3,95% a également été remboursé par anticipation pour un montant de 2 080 186,74 € avec l’indemnité de remboursement anticipé. Un nouveau prêt est venu le financer pour 2 000 000 € avec la Banque Populaire, sur 15 ans à 1,75%, pour un gain net de 20 000 €.

La démarche actuelle est de diversifier les prêteurs, ils sont répartis ainsi :

Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
CAISSE D'EPARGNE	-	29,96	8 490 470,50
CREDIT AGRICOLE CIB CALYON	-	29,07	8 236 558,00
LA BANQUE POSTALE	-	11,38	3 224 959,20
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL CAFFIL	-	9,85	2 791 500,12
BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES	-	7,06	2 000 000,00
VVF ASSOCIATION	-	5,89	1 611 891,00
CAISSE DU CREDIT MUTUEL	-	5,55	1 572 062,42
CAISSE DES DEPOTS	-	1,44	408 934,61
TOTAL			28 336 175,85

L’évolution de l’encours est progressive.

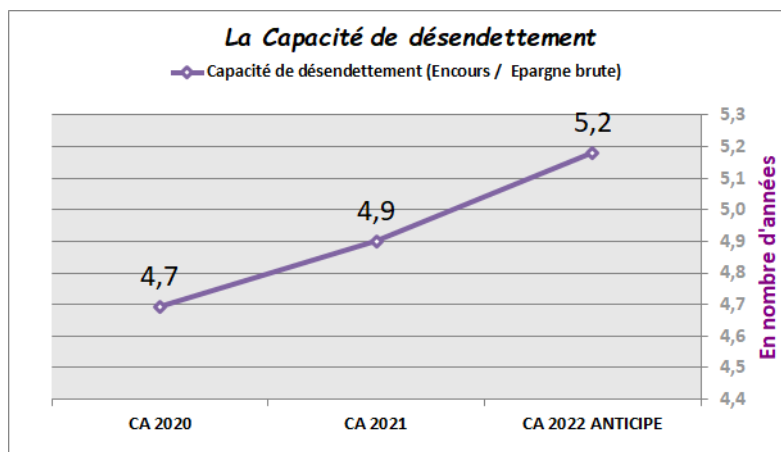


Le remboursement des annuités présente une rupture, en 2028 et en 2035, ce sont des années qui permettront à la ville d’emprunter plus massivement si nécessaire.

La durée de vie moyenne¹ est de 8 ans au 1^{er} janvier 2023, tous budgets confondus dont 6 ans pour le budget principal de la ville.

Comme indiqué précédemment, les offres bancaires à taux fixe se raréfient et seules des offres à taux variable sont proposées actuellement.

Le ratio de la capacité de désendettement exprime le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette si la ville y consacre toute sa capacité financière (Encours/ Epargne brute), il devrait être autour de 5,2 ans. Il n'est pas calculé sur les budgets primitifs. Ce ratio est couramment comparé avec les données nationales. La loi de programmation des finances publiques 2019 avait retenu ce ratio et a fixé le seuil maximum à 12 ans.



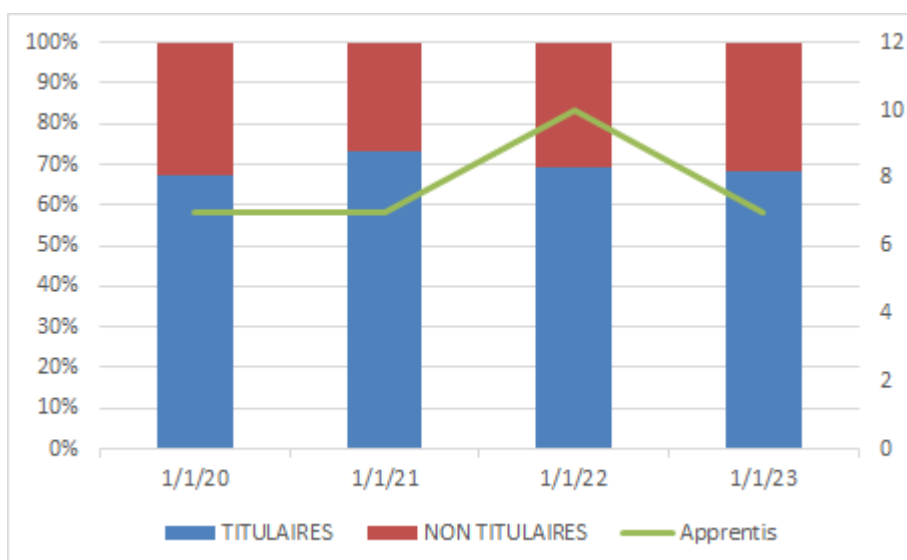
Structure et gestion prévisionnelle des effectifs :

Il est également nécessaire de présenter l'évolution de la structure des effectifs et des dépenses de personnel pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Plusieurs postes créés en 2022 ne sont pas pourvus au 1^{er} janvier 2023. Le nombre de postes pourvus diffère du nombre de postes ouverts.

Evolution du chapitre 012 Ville				
En milliers d'euros	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023
Charges de personnel	10 196	10 608	11 861	12 187
	1,7%	4,0%	11,8%	2,7%
Effectifs Ville pourvus	1/1/20	1/1/21	1/1/22	1/1/23
TITULAIRES	197	211	207	212
Apprentis	7	7	10	7
NON TITULAIRES	95	78	92	99
dont CDD annuels	59	42	52	59
dont Saisonniers	36	36	40	40
	299	296	309	318

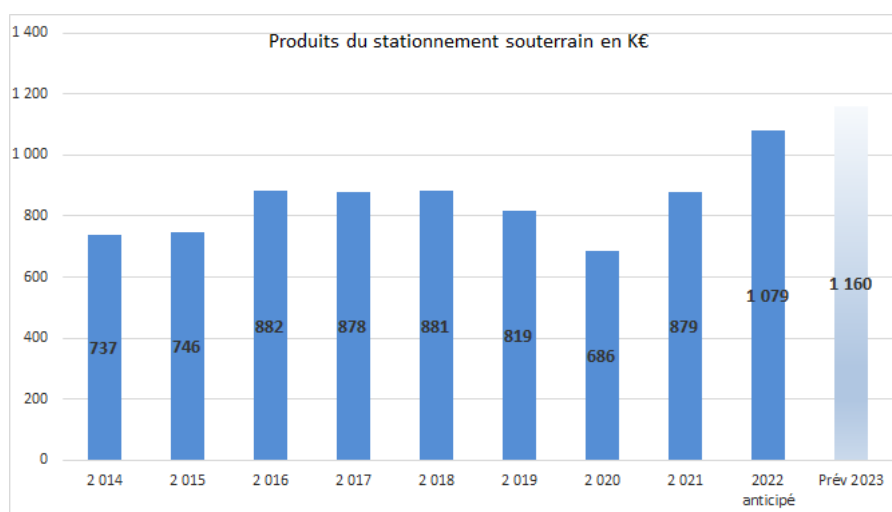
¹ La durée de vie d'un emprunt équivaut au temps qui reste avant que le prêt n'arrive à échéance. Elle débute au moment où le prêt est émis et s'achève à la date finale établie pour le remboursement.



La situation financière des budgets annexes :

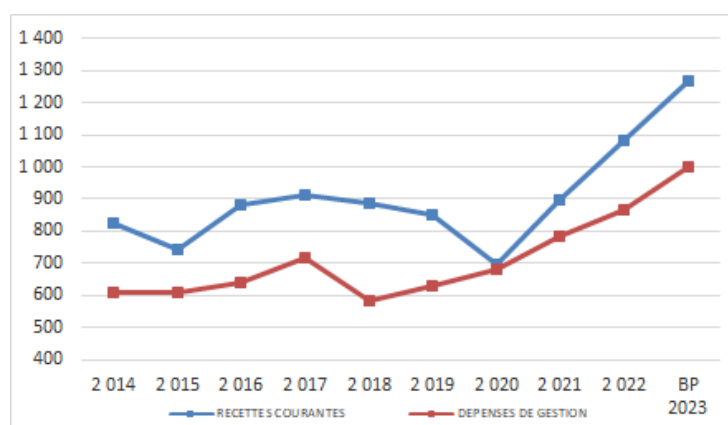
Le budget Parcs de stationnement

Les produits des parkings souterrains évoluent à la hausse en 2022, avec une année complète d'exploitation du parking de la gare et un encaissement favorisé par le barrièrage d'autres parkings. Le budget 2023 est envisagé avec une augmentation prudente.



Les dépenses de fonctionnement augmentent également en 2022 avec une anticipation autour de 10%, pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le budget principal (charges de personnel¹ et fluides). La présentation des comptes administratifs et des budgets primitifs apportera des précisions.

Une refacturation des charges indirectes des services de la ville vient accroître l'évolution haussière des dépenses 2023.



¹ Evolution de l'indice de traitement et équipe renforcée


Les investissements 2022 représentent 800 000 € et 332 000 € seront reportés.
Le volume financier à inscrire en investissement pourrait représenter 1 000 000 €.

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Reste engagés
Tous Parkings	346 739	197 341	34 336	4 578
Parking PORT	341 942	14 198	11 815	0
Parking CDG	70 665	609 517	504 742	16 333
Parking OFFICE	12 640	16 976	29 423	0
Parking GARE	443 053	3 189 718	184 130	18 072
Parking CASINO	437 661	119 874	28 078	293 087
Parking des Princess		0	0	
Parking du Centre		0	0	
Total général	1 652 701	4 147 625	792 523	332 069

En 2023, l'effectif est équivalent à 2022 avec 8 agents en équivalent temps plein.

Le budget du Port

Le budget du Port est également en hausse, les recettes ont fortement augmenté avec une vente de carburant calée sur l'évolution du prix de vente à 511 000 € au lieu de 185 000 €, suite à la reprise en régie de la distribution.

en K€ 	CA 2020	BP 2021	CA 2021	BP 2022	CA 2022 à ce jour	BP 2023
RECETTES COURANTES sans excédent	1 027	1090	984	1510	1 335,3	1 349,0
Sous total Produits des services	1 022	1090	984	1510	1 334	1 349
Evolution des recettes	34,8%	9,1%	-3,8%	38,6%	35,6%	-10,7%
Recettes de l'activité	26	23	33	30	39	40
Autres produits annexes D=R Carburant	252	285	185	690	511	540
Redevances pour concessions	744	782	766	790	784	769

Les dépenses évoluent dans les mêmes proportions et pour les mêmes raisons.

Il n'y a plus d'emprunt sur le budget du Port.

Après une année de pause (41 000 € réalisés), les investissements sont envisagés à 941 000 € en 2023 et seront financés par l'excédent antérieur reporté et les recettes de l'année en cours. Le détail sera transmis avec le budget primitif.

En 2023, l'effectif sera de 4,5 agents en équivalent temps plein, contre 4 au 1^{er} janvier 2022.

Le budget Location de Locaux Aménagés

Pour rappel, le budget Location de Locaux Aménagés gère le VVF, le palais des festivités, les espaces Brunnarius, le palais Lumière, la surface médicale de la maison des sources, l'espace du Cheval Blanc, les locaux loués sur le bord de lac (4 bars, local Frigate, maison du Lac...) et les locaux loués de la piscine (restaurant).

Après le rattrapage des recettes 2020 en 2021, l'année 2022 a retrouvé les volumes habituels et prévus. A noter, également une dotation de l'Etat liée aux pertes de recettes de 2020 versée en 2022 pour 599 500 €.

Le budget de l'année 2023 ne prévoit plus de recettes exceptionnelles et devrait être autour d'1 000 000 € de recettes.

	CA 2020	CA 2021	CA 2022 anticipé	2023 ESTIMATION
VVF	251 509	830 603	541 718	550 000
BRUNNARIUS	584	0	4 713	5 000
CONGRES	2 468	472	55 016	60 000
FESTIVITES	3 714	0	15 323	20 000
Autres BATIMENTS LOUES	114 431	226 636	220 017	235 000
MAISON DES SOURCES	57 437	68 487	66 443	69 000
Total général	430 143	1 126 198	903 231	939 000

Les dépenses de fonctionnement augmentent également en 2022 avec une anticipation autour de 10%, pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le budget principal (charges de personnel¹ et fluides). La présentation des comptes administratifs et des budgets primitifs apportera des précisions.

L'annuité d'emprunt est stable à 357 000 €.

L'épargne disponible est positive et finance une partie des investissements tels que prévus :

PROGRAMME PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS LOCAUX	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	BP 2026
VVF Programme rénovation annuel	59 981	291 824	88 500	210 000	200 000	200 000	200 000
22 av Sources Activité commerciale/Médicale	0	285	0	0	0	1	2
Palais des festivités HT	47 082	0	39 432	500 000	500 000	500 000	500 000
Palais des Congrès HT	0	0	54 967	0	0	1	2
Brunarius HT	1 031	0	0				
Restaurant Piscine HT antenne 06		0	0	1 500 000	400 000		
Locaux divers 06	8 100		0				
Local Cheval Blanc non affecté	0	0	0				
Total PPI	116 194	292 109	182 900	2 210 000	1 100 000	700 002	700 004

Le conseil municipal s'est engagé en 2021 avec le VVF sur un programme triennal de 530 000 € avec la réalisation entre autre de la rénovation de la verrière.

Il est également envisagé le projet de transformation de l'espace restauration du centre nautique, financé par l'excédent de 2022 avec peut être en complément un emprunt d'un montant de 400 000 €.

Il n'y a pas de personnel affecté sur le budget Location de Locaux Aménagés.

Le budget Funiculaire

Le budget gère les charges de personnel et les dépenses directes telles que les fluides. C'est un budget de gestion, sans portage des investissements, l'équipement étant à la ville, c'est sur le budget principal que les investissements sont réalisés.

Chaque année, la ville verse une subvention. Pour 2023, elle sera de 164 000 €.

Après lecture de ce rapport, un débat est ouvert,

Le Conseil Municipal,

Prend acte du débat qui a suivi la lecture du rapport

¹ Evolution de l'indice de traitement et équipe renforcée